



**DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE  
OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

<b>Le demandeur</b> Particulier <input type="checkbox"/> Maître d'œuvre ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/>		
Mme <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		
Nom : .....	Prénom : .....	
Date de naissance : .....	Lieu de naissance : .....	
Dénomination : .....	Structure : .....	
N° de SIRET : .....	Représenté par : .....	
Adresse : .....		
Téléphone : .....	courriel : .....	
Future adresse (en cas de déménagement) : .....		
.....		

<b>Localisation du site concerné par la demande</b>
Adresse : .....

<b>Objet de la demande</b>
<input type="checkbox"/> Stationnement de véhicules dans le cadre d'un déménagement ou d'une livraison Incluant la fourniture et livraison de barrières, dans la limite de 10 mètres linéaires..... 20,00 € / jour
<input type="checkbox"/> Stationnement pour chantier de construction ou de réhabilitation d'habitations individuelles et divers travaux, dans la limite de 10 mètres linéaires.....20,00 € / jour ou 100,00 € / semaine
<input type="checkbox"/> Dépôt d'une benne à gravats ou de matériaux.....20,00 € / jour ou 90,00 € / semaine
<input type="checkbox"/> Palissade de chantier ..... 7,00 € / mètre linéaire/ semaine
<input type="checkbox"/> Echafaudage fixe..... 3,00 € / mètre linéaire / jour
<input type="checkbox"/> Installation d'une base de vie de chantier ..... 10,65 € / m <sup>2</sup> / par niveau / par mois (tout mois commencé est dû)

<b>Période concernée</b>
La présente demande est formulée pour la période du ..... au .....

**Les prix seront appliqués selon les tarifs en vigueur à la période concernée par la demande**

<b>Documents à fournir</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Toute demande formulée par un particulier devra être accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de trois mois</b></li><li>- <b>Pour la mise en place d'un échafaudage ou d'une palissade, joindre un plan faisant apparaitre les distances disponibles pour la circulation</b></li></ul>

**Référence document d'urbanisme**

En cas de pose d'un échafaudage ou de création d'un accès, ou d'une terrasse fermée, préciser le numéro de référence du document d'urbanisme obtenu au préalable :

D.P. -  P.C. n° .....

Fait à Saint-Leu-la-Forêt, le

.....

signature du demandeur

La présente demande doit impérativement être déposée au moins deux semaines avant le début de l'occupation à la Direction des services techniques municipaux :

- soit par courrier : Mairie – 52, rue du Général Leclerc – 95320 Saint-Leu-la-Forêt
- soit par mail : [floriane.lamarthe@saint-leu-la-foret.fr](mailto:floriane.lamarthe@saint-leu-la-foret.fr) et [technique@saint-leu-la-foret.fr](mailto:technique@saint-leu-la-foret.fr)